



LA VILLE D'ARGELES-SUR-MER

Située au sud des Pyrénées-Orientales
Pays catalan français

**Commune touristique Surclassée
dans la strate démographique
80 à 150 000 habitants**

- Chef-lieu de canton et carrefour économique de la Communauté de Communes des Albères / Côte Vermeille/ Illibéris (56.000 habitants).
- 5 867 hectares de 0 à 1 157 m d'altitude,
- 7 km de côte sablonneuse, 3 km de côte rocheuse,
- 3 km de frontière avec l'Espagne,
- 2 réserves naturelles,
- Un port de plaisance de 891 anneaux,
- Capitale européenne du camping.

Recrute

Un (e) régisseur technique du spectacle vivant et de l'évènementiel

Cadre d'emplois des Rédacteurs ou Techniciens

A temps complet

Placé (e) sous l'autorité du coordonnateur des festivités, le régisseur assure la régie et l'exploitation technique des systèmes de sonorisation et d'éclairage des spectacles accueillis et les manifestations organisées par la ville. Il participe également aux installations techniques :

Evaluer les besoins techniques et humains liés aux manifestations et spectacles :

- Lire, évaluer et négocier les fiches techniques et conditions d'accueil. Evaluer les temps et difficultés de montage,
- Identifier les besoins humains,
- Garantir la sécurité des conditions de travail du personnel et plus largement celle du public (garantir le maintien de la réglementation E.R.P.),
- Participer à la conception des projets d'animation et de spectacles
- Accompagnement à la création des projets associatifs, protocolaires, scolaires et amateurs.
- Evaluer les besoins techniques
- Etablir les plans d'implantation

Assurer l'organisation technique et logistique des évènements :

- Assurer l'interface entre les différents corps de métiers intervenants.
- Evaluer, mettre en œuvre et exploiter les moyens techniques et logistiques
- Organiser et encadrer les moyens humains
- Être le garant du matériel technique et organiser la maintenance.
- Ranger et assurer la maintenance du matériel, participer à l'aménagement du site,
- Commande de petits matériels et consommables.
- Garantir le maintien de la réglementation E.R.P

Profil :

- Justifier d'une expérience réussie sur un poste similaire (**serait souhaitable**)
- Bac +2 dans le domaine de la régie du spectacle vivant
- Maîtriser les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques du spectacle vivant et du numérique, la conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un évènement puis la planification de son installation, ainsi que la réglementation des ERP.
- **Connaissances son et lumière.**



- Capacités d'organisation, d'adaptation, de rigueur, sens du travail en équipe et grande autonomie.
- Titulaire du SSIAP1 minimum, CACES nacelle et habilitations électriques ; (habilitation ou formation de travaux en hauteur)
- Notion générale d'E.P.C. (Équipements de Protection collective) : garde-corps, passerelles, nacelles...
- Permis B demandé
- Être force de proposition
- Maîtrise de l'anglais technique
- Maîtrise des logiciels de dessin assisté par ordinateur
- Grande disponibilité en saison estivale et pendant les festivités de fin d'année
- Flexibilité des horaires

Rémunération statutaire et régime indemnitaire,

Poste à pouvoir le 1^{er} avril 2022

Votre candidature (CV, lettre manuscrite de motivation, photo) est à adresser à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Allée Ferdinand Buisson, 66700 Argelès-sur-Mer
Contact : grh@ville-argelessurmer.fr

Date limite : le 30 janvier 2022